

GRUPE 15|12|3 HERBICIDE



ADAMA

# MERKUR®

## C'est en automne que l'on prépare un printemps sans nuage



### MERKUR®

L'innovation au service de la formulation

Gestion des résistances

Large spectre dès l'automne

Formulation innovante 3D ACTIV

ADAMA.COM

HERBICIDES



## USAGES ET DOSES AUTORISEES

Libellé de l'usage	Cultures associées pour le produit	Dose maximale d'emploi	Nombre max d'applications	Stade d'application sur la culture	Délai avant récolte (DAR)	Zone Non Traitée par rapport aux points d'eau
Blé*désherbage	Blé tendre d'hiver	3 L/ha <sup>(1)</sup>	1/an	Post-levée précoce (BBCH 10-29) (septembre à décembre)	BBCH 29 max	20 m dont DVP 20 m
	Triticale					
Orge*désherbage	Orge d'hiver					
Seigle*désherbage	Seigle d'hiver <sup>(2)</sup>					

(1) Se référer au paragraphe "Conditions d'application".

(2) Il n'est pas recommandé de traiter sur cette culture. Se référer au paragraphe "Précautions d'emploi".

DVP : dispositif végétalisé permanent en bordure des points d'eau.

ADAMA France ne préconise l'utilisation de ce produit que sur les cultures et cibles mentionnées dans le tableau ci-dessus et, à ce titre, décline toute responsabilité concernant l'élargissement de son utilisation à d'autres cultures et cibles telles que prévues par le catalogue des usages fixé par l'arrêté du 26 mars 2014. Ainsi, l'attention de l'utilisateur est attirée sur les risques éventuels de non-conformité de cet élargissement permis par ce catalogue.

Délai de rentrée des travailleurs sur la parcelle : 6 heures après traitement conformément à l'arrêté du 4 mai 2017 modifié par l'arrêté du 27 décembre 2019.

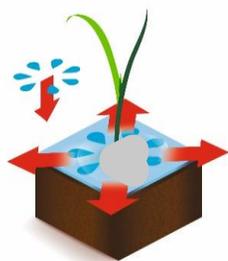
Pour les autres conditions d'emploi non spécifiques à la décision d'AMM, se conformer à ce même arrêté du 4 mai 2017 modifié par l'arrêté du 27 décembre 2019.

## DESCRIPTIF DU PRODUIT

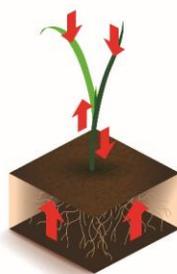


## L'INNOVATION AU SERVICE DE LA FORMULATION

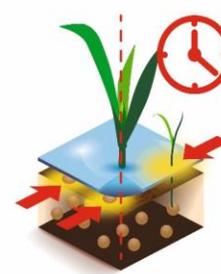
Adama investit en R&D pour la mise au point de formulations haut de gamme qui améliorent les performances de ses produits. 3D ACTIV est la dernière innovation issue des laboratoires d'Adama en matière de formulation. C'est une formulation unique qui booste l'efficacité de MERKUR®.



Etalement maximisé



Pénétration accélérée



Persistance d'action optimisée

## SPECTRE D'EFFICACITÉ MERKUR®

Graminées	MERKUR® 3L/Ha
Agrotis	TS
Paturin annuel	TS
Ray-grass	S
Vulpie	TS
Vulpin	S

Dicotylédones	MERKUR® 3L/Ha
Coquelicot	TS
Fumeterre officinale	TS
Gaillet gratteron	S
Géranium disséqué	TS
Lamier amplexicaule	TS
Matricaire	MS
Moutarde des champs	TS
Mouron des oiseaux	TS
Pensée	TS
Ravenelle	TS
Renoncule des champs	TS
Véronique de Perse	TS
Véronique à feuilles de lierre	TS

TS Très sensible    S Sensible    MS Moyennement sensible

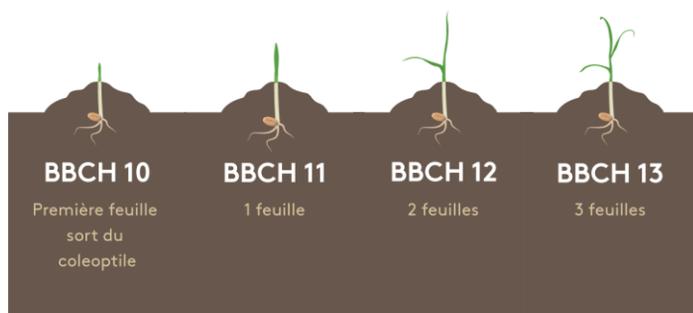
MERKUR® est un herbicide à large spectre utilisé en **post-levée précoce**. Il est composé de trois matières actives complémentaires, le Flufénacét (groupe HRAC 15), le Diflufenicanil (groupe HRAC 12) et la Pendiméthaline (groupe HRAC 3), efficaces sur dicotylédones et graminées. Ces matières actives agissent en **bloquant la germination des graines et la croissance des jeunes plantules**. MERKUR® maîtrise ainsi les levées échelonnées.

## RECOMMANDATIONS D'EMPLOI

### CONDITIONS D'APPLICATION

MERKUR® peut être utilisé en post levée précoce en application d'automne. Pour une efficacité et sélectivité optimale, il est préconisé d'utiliser MERKUR® solo à partir de la sortie de la première feuille (BBCH10).

MERKUR® peut aussi s'appliquer en association avec un autre herbicide anti-graminées à partir de BBCH11 à la dose maxi de 2,5 L/ha.



Stades  
d'application

MERKUR® seul 3L/Ha

MERKUR® 2,5 L/Ha + partenaire \*

### \* Mélanges extemporanés

Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur selon l'arrêté du 7 avril 2010 modifié par l'arrêté du 12 juin 2015.

En cas d'utilisation en mélange, contacter un représentant d'ADAMA France ou votre distributeur pour valider la possibilité d'association.

### PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Appliquer MERKUR® sur des semis effectués à une profondeur entre 2 et 4 cm et sur un sol non motteux.

- Éviter de traiter sur des sols filtrants ou humifères (Tx MO > 6%), ni sur sols caillouteux, sableux ou très légers.
- Ne pas traiter sur semis mal enterrés.
- Surveiller les prévisions météo à 5 jours et ne pas traiter si de fortes précipitations de plus de 20 mm cumulés sont annoncées dans les 5 jours.
- Ne pas appliquer sur une culture stressée (froid, carences, maladies, sécheresse) ou en cas d'hydromorphie.
- Éviter de traiter en période de fortes amplitudes thermiques et gel prolongé (T°C < -2°C).

Pour des raisons de sélectivité, ADAMA déconseille l'application sur seigle. Toutefois en cas de traitement, éviter le recouplement des rampes en culture de seigle lors de l'application du produit (risque de retard de croissance, de phytotoxicité, etc.).

Pour l'application du produit, utiliser un dispositif homologué pour limiter la dérive de pulvérisation des produits (se référer à la liste actualisée par note de service publiée au Bulletin officiel du ministère chargé de l'agriculture) afin de limiter la dissémination de la pendiméthaline dans l'air.



**MERKUR®**  
**Composition**  
 80 g/l de Flufenacet  
 20 g/l de Diflufenicanil  
 333 g/l de Pendiméthaline

**Formulation**  
 SC – Suspension  
 Concentrée

**Conditionnement**  
 Bidon 10L

**MERKUR®** - AMM N° 2180807 - SC - Flufenacet 80g/l + Diflufenicanil 20g/l + Pendiméthaline 333g/l - Attention – H361d • EUH401 • H410 • EUH208. Respectez les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi mentionnés sur l'étiquette du produit et/ou consultez [www.adama.com](http://www.adama.com) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. ©Marque déposée Adama France s.a.s. - RCS N° 349428532. Agrément n° IF01696 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels Décembre 2023. Annule et remplace toute version précédente.

## MERKUR®

### ATTENTION

H361d : Susceptible de nuire au fœtus

EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH208 : Contient du flufenacet, de la pendiméthaline et de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

